

## **AVIS N°9 de la CCLS concernant l'heure et le jour de diffusion des NIOUZZ**

### **Motivation**

Depuis plusieurs années, la RTBF programme l'émission « LES NIOUZZ » sur la DEUX, chaque soir de la semaine vers 17H40.

Cette émission permet aux enfants d'avoir un éclairage adapté sur l'information.

Ceci leur permet de développer leur culture générale et leur sens critique, primordial pour devenir des citoyens actifs et intégrés dans la société.

Cette émission est traduite en Langue des Signes, donnant ainsi aux enfants sourds le même accès à l'information, dans leur langue, la langue des signes.

Néanmoins, la rediffusion, le lendemain vers 9h/9H30 est totalement inadaptée aux besoins des enfants sourds.

Tant la CAA (Commission d'accès à l'Audio-visuel de la FFSB) que la CCLS se sont déjà penché sur ce problème et des contacts ont été pris avec la RTBF (qui aurait émis la possibilité d'un changement dans la programmation des « NIOUZZ » lors de la réunion du 18/03/08). Nous avons mis en évidence certaines incohérences :

- le matin, les enfants sont à l'école et ne regardent pas la télévision.
- un sondage a été effectué auprès des directions d'écoles de type 7 et il en ressort que la grande majorité des enseignants ne peuvent inclure la diffusion des « NIOUZZ » dans leur horaire des cours.
- quant au jour de diffusion : le lendemain ou le lundi matin (dans le cas de la rediffusion de l'émission du vendredi), l'agenda des activités du WE et la météo ne sont donc plus d'actualité !

Il y aurait beaucoup d'avantages pour le public sourd à pouvoir accéder à l'émission « les NIOUZZ » le même jour que le public Entendant :

- ◆ accès simultané à l'information
- ◆ possibilité pour les enfants de discuter de l'actualité avec leurs parents
- ◆ pas de décalage avec les autres enfants le lendemain si les professeurs parlent d'actualité en classe (valable pour les enfants sourds intégrés dans l'enseignement normal)

### **Recommandation**

Sur base des points décrits plus haut, la CCLS recommande que l'émission « les NIOUZZ » avec interprétation en Langue des Signes soit programmée à la même heure ou en léger différé que l'émission originale afin de donner aux enfants sourds un accès direct à l'information. La CCLS recommande que cette diffusion des « NIOUZZ » se fasse sur la Une ou sur la Deux, et pas sur la TROIS, chaîne peu accessible au public.

**Bruxelles, le 13 octobre 2009**